

RDCongo/En prévisions des élections générales 40 millions d'électeurs inscrits et toujours des polémiques

AFP
Kinshasa/RDCongo

La controverse porte notamment sur les "machines à voter".

QUELQUE 40,2 millions d'électeurs sont inscrits pour les élections du 23 décembre en République démocratique du Congo où les polémiques se poursuivaient hier sur la volonté des autorités électorales d'utiliser une "machine à voter". Au total 40 287 387 de Congolais se sont enregistrés pour les élections du 23 décembre qui doivent organiser la succession du président Joseph Kabila, a indiqué la Commission chargée de l'organisation du scrutin (Céni) en présentant vendredi un fichier électoral nettoyé de ses "doublons". La Céni a affirmé qu'elle avait détecté et radié 5,3 millions personnes ins-

crites plusieurs fois ainsi que 902 290 mineurs avec le concours d'une société lituanienne, Neuro Technology BTC, pour nettoyer le fichier électoral. Avec 4,45 millions d'inscrits, la capitale Kinshasa compte le plus grand nombre d'électeurs, suivie des provinces du Nord-Kivu (3,86 millions) et du Sud-Kivu (2,55 millions), en proie à un regain de violences. Ce fichier doit servir de base à la loi sur la répartition des sièges aux élections législatives et provinciales qui doivent avoir lieu le même jour que la présidentielle du 23 décembre. La loi doit être promulguée d'ici au 8 mai, d'après le calendrier électoral. "Pour 500 députés nationaux, cela veut dire un député pour 80 000 électeurs. Le quotient électoral pour la députation provinciale est de 51 650", a déclaré le président de la Céni Corneille Nangaa en pré-



Photo : AFP

Ils sont exactement 40 287 387 de Congolais à s'être fait enregistrer pour les élections du 23 décembre.

tant le fichier électoral. La publication du calendrier électoral n'a pas fait taire les polémiques sur les "machines à voter" de la société sud-coréenne Miru Systeme que la Céni veut utiliser lors du scrutin. Les États-Unis, la Corée du Sud, des acteurs de la société civile et l'opposition, redoutent que ces "machines à voter" ne favorisent la contestation des résultats. A l'origine de trois marches

en début d'année, le comité laïc de coordination (CLC) proche de l'église catholique a demandé à la Céni "de retirer immédiatement son projet de machine à voter qui risque de plonger le pays dans un cycle inutile de violences" dans un communiqué dimanche. Ces "machines" peuvent générer "un potentiel chaos", a indiqué hier le Groupe d'études sur le Congo (Gec) de l'Université de New York.

A l'appui de sa déclaration, le GEC avance plusieurs explications: des électeurs en zone rurale peu familiers avec les nouvelles technologies et les écrans tactiles, des risques de panne des machines en saison des pluies, doute sur la confidentialité du vote... La Céni affirme que les "machines" diminuent le coût des élections. La Céni prévoit d'acheter "jusqu'à 107 000 machines à voter, une pour chacun des 84 000 bureaux de vote et une machine de secours pour chacun des 23 000 centres de vote", selon le GEC.

• **Démission de deux juges constitutionnels.** Deux juges de la Cour constitutionnelle congolaise ont démissionné hier à huit mois des élections qui doivent organiser le départ du président Joseph Kabila fin 2018 en République démocratique du Congo, a-t-on appris de source judiciaire.

L'Afrique en bref

- **Afrique du Sud/Justice. Fin de course pour Pistorius**
La Cour constitutionnelle sud-africaine a mis un point final à la saga judiciaire d'Oscar Pistorius en déboutant le champion paralympique de sa demande d'appel de sa condamnation à treize ans de prison pour le meurtre de sa compagne.
- **Cameroun/Troubles. Un haut magistrat enlevé par des séparatistes anglophones**
L'ancien vice-président de la cour d'appel du Sud-Ouest, une des deux régions anglophones du Cameroun en proie à une profonde crise socio-politique, a été enlevé dimanche matin par des séparatistes anglophones, selon Me Agbor Nkongho, défenseur des droits de l'homme et proche du magistrat.
- **Sénégal/Justice. 15 ans de prison pour un Franco-Sénégalais revenu de Syrie**
Un tribunal correctionnel de Dakar a condamné hier à 15 ans de travaux forcés pour "terrorisme" un Franco-Sénégalais revenu de Syrie, avant d'entamer effectivement le procès de 30 personnes, dont un imam, reporté trois fois depuis trois mois.

Nigeria/Présidentielle

Buhari veut briguer un second mandat en 2019

AFP
Abuja/Nigeria

Le président met ainsi un terme à des mois de spéculations.

LE président nigérian Muhammadu Buhari a officiellement annoncé hier son intention de se présenter pour un second mandat lors des élections générales prévues en février 2019, mettant un terme à des mois de spéculations dans le pays le plus peuplé d'Afrique. "Le président Buhari vient d'annoncer son intention d'obtenir l'investiture du All progressive Congress (APC) et de concourir pour un second mandat aux élections

de 2019", a annoncé le compte officiel Twitter de la présidence. Le chef de l'Etat, âgé de 75 ans, a fait cette annonce lors d'une réunion du Comité exécutif national du parti au pouvoir, après avoir laissé planer le suspense durant plusieurs mois et alors que de nombreux gouverneurs d'Etats, membres de l'APC, lui ont publiquement affirmé leur soutien récemment. "La victoire est assurée par la grâce de Dieu, et ensemble nous devons continuer à assainir l'environnement politique du Nigeria", a ensuite déclaré Muhammadu Buhari, cité dans un communiqué de la présidence. M. Buhari, un Peul originaire du nord musulman du Nigeria, avait effectué fin mars sa première visite



Photo : AFP

Le président Muhammadu Buhari a déjà le regard tourné vers l'horizon 2019 où semble l'attendre un second mandat à la tête du Nigeria.

officielle à Lagos, poumon économique du Nigeria, une visite aux accents de pré-campagne électorale. S'il espère gagner, le chef de l'Etat, populaire dans le nord, aura besoin du soutien du sud-ouest, dominé

par le groupe ethnique yorouba. De nombreuses spéculations couraient au Nigeria sur sa volonté de briguer ou non un second mandat. Le président a passé de longs mois à Londres pour

se faire soigner d'une maladie non révélée au public l'an dernier. Il voyage rarement à l'extérieur d'Abuja, la capitale fédérale, et n'a visité que quelques-uns des 36 Etats du Nigeria ces trois dernières années. Alors que le premier producteur de pétrole africain a traversé l'an dernier une récession économique aggravée par la chute des cours du baril, le chef de l'Etat a été largement critiqué - jusque dans son propre parti - pour sa passivité et la rigidité de sa politique monétaire, qui a découragé les investisseurs étrangers. L'APC devrait officiellement désigner son candidat aux primaires du parti dans la seconde partie de l'année 2018.

A travers le monde

- **Allemagne-Espagne/Politique. La justice autorise Puigdemont à s'installer à Berlin**
L'indépendantiste catalan Carles Puigdemont, remis en liberté vendredi sous contrôle judiciaire par la justice allemande, a été autorisé hier à s'installer à Berlin pendant l'examen de la demande de remise à l'Espagne.
- **Hongrie/Politique. Orban, quatre ans de plus**
Viktor Orban sort renforcé de l'écrasante victoire de son parti national-conservateur aux élections législatives hongroises, qui va lui offrir un troisième mandat consécutif, lui laissant toute latitude pour amplifier la centralisation des pouvoirs et poursuivre ses passes d'armes avec l'UE.
- **Syrie/Conflit. Israël accusé d'une frappe contre une base militaire**
Le régime syrien et son allié russe ont accusé Israël d'avoir mené hier des frappes contre une base militaire en Syrie, où une attaque chimique présumée contre une ville rebelle a provoqué de nouveaux appels à une riposte.



Photo : AFP

France/Attentat de 2016 contre des policiers

Six interpellations

AFP
Paris/France

SIX personnes, dont une policière et sa fille "radicalisée", ont été placées en garde à vue hier dans le cadre de l'enquête sur l'assassinat d'un policier et de sa compagne par un jihadiste en 2016, à Magnanville en région parisienne, a-t-on appris de sources concordantes. Ces trois femmes et trois

hommes ont été interpellés par les enquêteurs de la sous-direction antiterroriste (Sdat) de la police judiciaire qui cherchent à comprendre pourquoi le meurtrier, Larossi Abballa, a ciblé ce couple de fonctionnaires dans leur pavillon de Magnanville, à une soixantaine de kilomètres à l'ouest de Paris, en juin 2016. Parmi ces personnes figurent une ex-députée d'un syndicat de police et des membres de son entourage, dont sa fille "radicalisée", a

précisé une source proche du dossier. Selon d'autres sources proches du dossier, la policière n'est pas à ce stade directement mise en cause. Le 13 juin 2016, Jean-Baptiste Salvaing, 42 ans, commandant adjoint du commissariat des Mureaux (Yvelines, région parisienne) et sa compagne Jessica Schneider, 36 ans, agent administratif d'un commissariat voisin, avaient été assassinés chez eux à coups de couteau par Larossi Ab-

balla, sous les yeux de leur fils de 3 ans et demi. Le meurtrier, tué dans l'assaut des forces de l'ordre, avait revendiqué son acte au nom du groupe État islamique (EI) en direct sur les réseaux sociaux. Deux hommes condamnés en 2013 aux côtés d'Abballa dans une filière afghano-pakistanaise de recrutement au jihad avaient rapidement été inculpés. Charaf Din Aberouz, 31 ans et Saad Rajraji, 28 ans, sont soupçonnés d'avoir apporté un

soutien logistique à Abballa. L'enquête a connu un rebondissement en décembre lorsque le petit frère d'Aberouz, Mohamed, 24 ans, a été inculpé pour "complicité d'assassinats terroristes" après la découverte de son ADN sur les lieux du crime. Mohamed Aberouz est actuellement en détention provisoire. Les deux autres ont été relâchés sous contrôle judiciaire, les enquêteurs ne retenant pas leur complicité directe dans l'attaque.